

Séquence :

Agir pour restaurer la nature : exemples d'actions de restauration menées en Occitanie

5 minutes par exemple, pour illustrer différents types de restaurations et un panorama d'actions publiques menées

INTERVENTION

M. Frédéric DENTANT

DREAL Occitanie

Exemple d'une restauration écologique en forêts en faveur des galliformes de montagne (Grand Tétras)

Projet porté par l'ONF sur des forêts domaniales dans l'Ariège, Aude et Pyrénées-Orientales.

De nombreuses clôtures sont installées en forêts domaniales pour :

- les besoins des activités pastorales,
- de mise en défens de la régénération forestière et prévenir les dégâts des ongulés sauvages,
- pour des projets de restauration ou de stabilisation des sols



Exemple d'une restauration écologique en forêts en faveur des galliformes de montagne (Grand Tétras)

Ces clôtures peuvent avoir des effets négatifs pour les galliformes car elles ne sont pas signalées, non visibles => risques de collisions



Objectif : diminuer au maximum la dangerosité des clôtures en forêts vis à vis des galliformes de montagne dont le Grand Tétras

Exemple d'une restauration écologique en forêts en faveur des galliformes de montagne (Grand Tétras)

- localisation et caractérisation (type, utilisation et dangerosité) des clôtures dangereuses pour les Grands Tétras => Base de données recensant les équipements dangereux, vérification terrain

- équipement de visualisation des clôtures dangereuses



- conception d'un CCTP pour le démontage d'équipements dangereux prioritaires et chiffrage des coûts : viendra ensuite le temps de désinstallations des clôtures

Exemple d'une restauration écologique en forêts en faveur des galliformes de montagne (Grand Tétrás)

Résultats : 683 clôtures inventoriées
17 km de clôtures dangereuses équipées



CCTP pour le démontage d'équipements dangereux prioritaires et estimation des coûts

Suites du projet : poursuite de l'inventaire et de l'équipement de visualisation + enlèvement des clôtures dangereuses et obsolètes

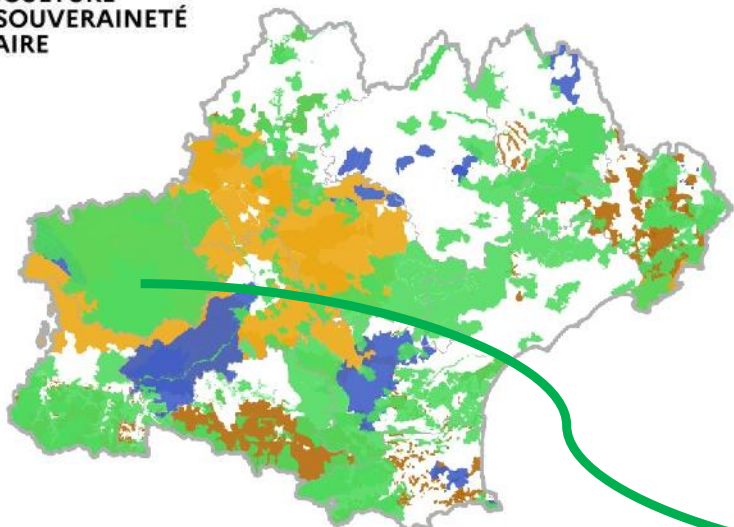


AGIR POUR
RESTAURER
LA NATURE

INTERVENTION

M. Joël FRAYSSE
DRAAF

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)



109 PAEC / 196 territoires,
autour de 4 ENJEUX REGIONAUX :

- ENJEU 1 – EAU → 31 PAEC
- ENJEU 2 - BIODIVERSITE REMARQUABLE → 133
- ENJEU 3 - MILIEUX AGROPASTORAUX → 19
- ENJEU 4 - SOUTIEN FILIERES → 13

Budget 2023-2025 : **72,5M€**
(sur un total prévu de
99,4M€ pour la période
2023-2027)

Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles (mesure CIFF)

Exemple :

Structure d'animation

Espèce cible



© S. Baudouin

MAEC la plus efficace pour
Outardes, sur terres arables, si les
couverts incluent des
légumineuses et/ou crucifères

Création de prairies (Mesure CPRA)

Exemple :

Structures d'animation

Espèce cible



Cistude d'Europe

Création d'habitats de
refuge ou de corridor
pour la Cistude

Les solutions fondées sur la nature de le cadre de GIEE

les pratiques agroécologiques



Groupements favorisant l'émergence de démarches collectives et territoriales prenant en compte à la fois des objectifs sociaux économiques et environnementaux

GIEE de la SCA CELIA « Engagement coopératif pour optimiser les symbioses animales en lien avec l'élevage sur le sud massif central »

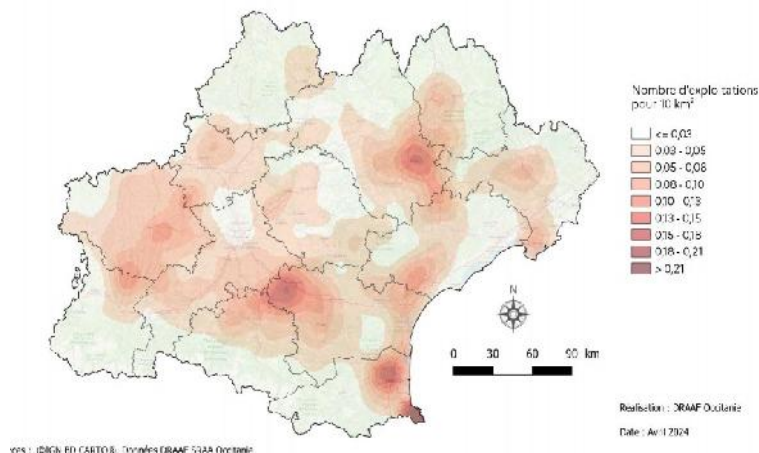
Un GIEE dédié à la biodiversité

- Mise en place d'actions de sauvegarde de scarabées coprophages
- Elaboration d'une certification agroenvironnementale des exploitations et déploiement à l'ensemble des adhérents de la coopérative (plus de 2000 éleveurs en ovins et bovins)

207
GIEE reconnus

3 500
exploitations
engagées

95 GIEE actifs



Piège à scarabées dans parcelles test



Diversité de scarabées ciblés

Comptages

Suivi et analyse des
résultats

Communication, transfert
et diffusion des résultats
et expériences acquis dans
le cadre du GIEE

La mise en œuvre en Occitanie du pacte en faveur de la haie

Mettre un coup d'arrêt à la disparition des haies »

- Annoncé en septembre 2023 avec comme objectif un gain net de 50000 km de haies d'ici 2030
- La réintroduction de haies contribue au retour des espèces des milieux agricoles qui en dépendent (grande diversité de passereaux par exemple)

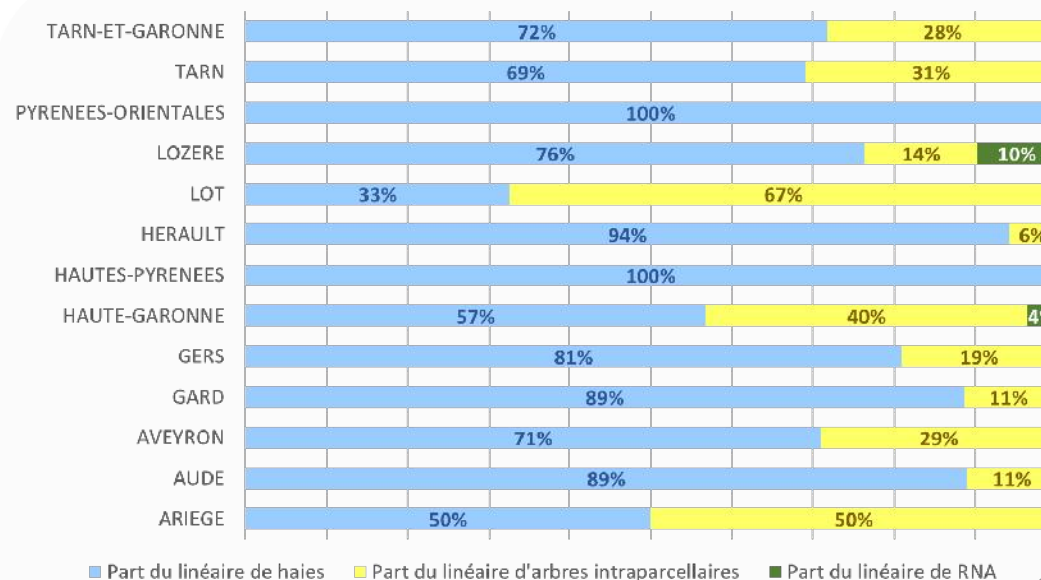
% de chaque linéaire sur le total par département



Zoom sur l'Occitanie sur le
dispositif en 2024

Prévisionnel en km :

- > **229,7 km de haies**
 - > Equivalent Nîmes – Toulouse à vol d'oiseau !
- > **67,8 km d'arbres intraparcéllaires**
- > **1,9 km de travaux de RNA (régénération naturelle assistée)**
- > **Près de 300 km de linéaires au total**



INTERVENTION

M. Fabien LEPINE
Conservatoire Espaces Naturels

« Agir pour la protection de la nature »

**Réunion publique régionale
sur le plan national de restauration de la nature**

**Restauration de zones humides et de cours d'eau
Retour d'expérience sur la MOSSON (34)**

Le 09 07 2025



La Mosson : un cours d'eau hydromorphologiquement altéré

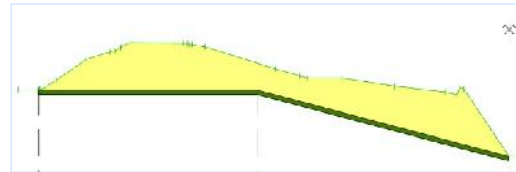
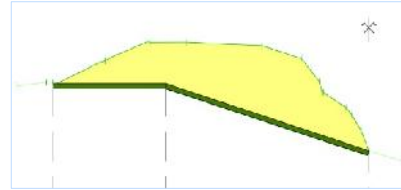
Zone d'expansion à reconquérir



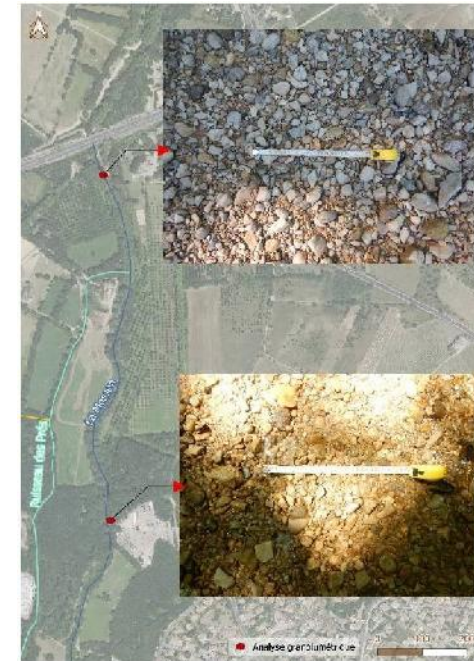
Non atteinte du bon état hydromorphologique en 2027



Profil en travail et gabarit artificiel



Incision du lit
Homogénéité des faciès
Colmatage du matelas alluvial



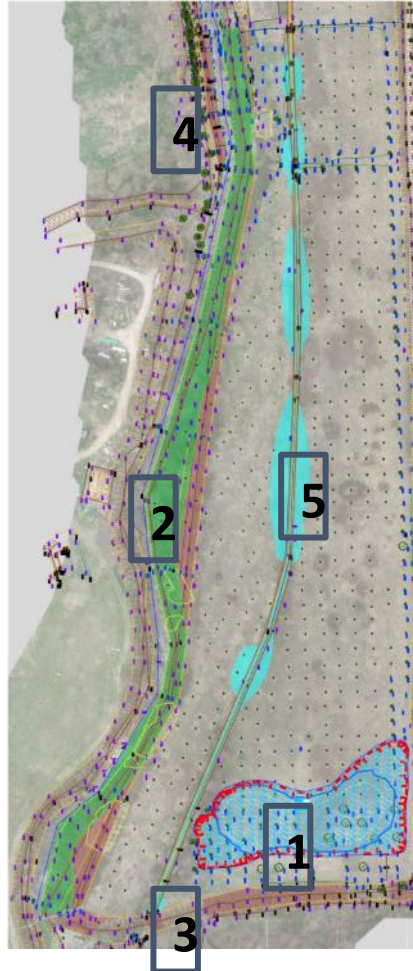
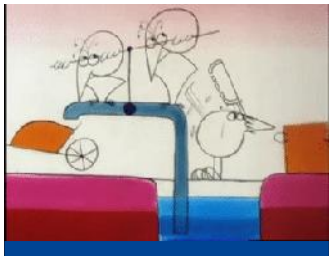
Principe de restauration : la fonctionnalité avant tout

Fonction biologique

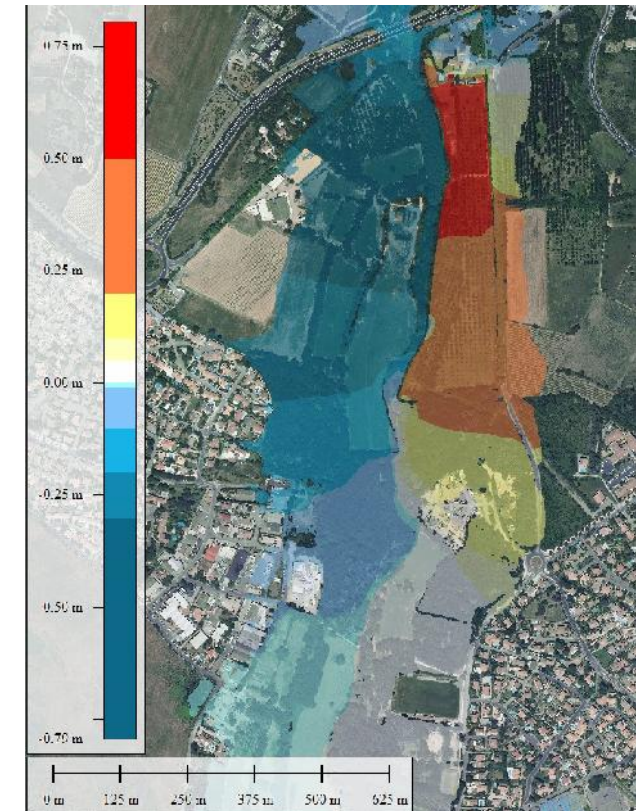
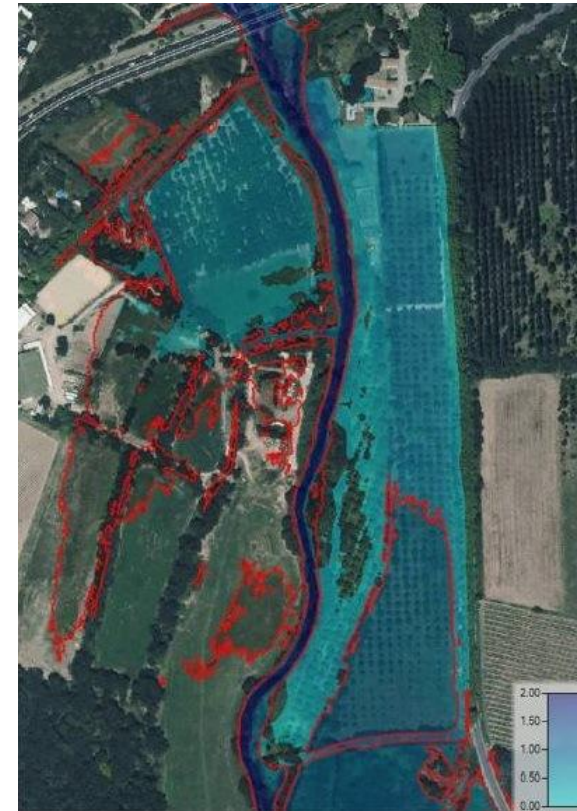
1 et 5 : création de zones humides annexes

2 et 4 : suppression de merlons = débord latéral et gabarit fonctionnel

3 : création d'une transparence hydraulique en crue



Fonction hydraulique



Ouah! ça marche avec des résultats rapides

Terrassement et modelé de la zone humide au sud du site



22 000 m³ de déblai

Entre 3000 / 5000 m³ d'expansion de crue retrouvée (7ha)

Diversification du lit mineur

Colonisation par l'Agrion de mercure et autres dès la première année, milieux dynamiques



Terrassement et déblais du merlon / Retalutage en pentes douces et variables



Blocs & Epis de saules



MERCI

Fabien LEPINE

Directeur délégué à l'action territoriale

Tél. 06 37 28 56 16

Email fabien.lepine@cen-occitanie.org



Les enjeux dans votre région : agir pour restaurer la nature

Temps d'échanges
15 minutes



*Poser une question,
partager une observation
ou une proposition*

Séquence

Ateliers participatifs

- Milieux ouverts et semi-ouverts
- Milieux forestiers
- Milieux urbains
- Milieux aquatiques et zones humides

Séquence

Restitution des ateliers et conclusion

Conclusion : les suites de l'évènement !

Une synthèse des avis, questions de l'évènement

Déposée par la DREAL sur le site de la concertation (un compte-rendu non exhaustif, mais faisant état de l'objet des échanges), avec un relais des questions, points de dissensus auprès du Ministère pour une réponse publiée sur le site de la concertation au besoin

L'adresse mail de contact du Ministère :

concertation.agir-pour-restaurer-la-nature@developpement-durable.gouv.fr

Le contact des garants de la Commission nationale du débat public : concertation.nature@garant-cndp.fr, ou sur le site de la concertation

En savoir plus

Le dossier de maîtrise d'ouvrage et sa synthèse de 4 pages sur le site de la concertation :

<https://restaurer-la-nature.biodiversite.gouv.fr/pages/la-demarche>

Des exemples d'actions de restauration :

<https://biodiversite.gouv.fr/agir-pour-restaurer-la-nature>

Conclusion : les suites de l'évènement !

Un bilan des contributions de la concertation

Suite à la concertation préalable (fin le 23 août), les garants établiront **un bilan des contributions et émettront des recommandations** pour le plan national « agir pour restaurer la nature » auprès du Gouvernement.

Le plan sera élaboré fin 2025, puis **le grand public pourra de nouveau contribuer, en réagissant sur le plan rédigé au printemps 2026, sous la forme d'une participation par voie électronique.**

CONCLUSION

M. Patrick BERG

Directeur de la DREAL Occitanie

Merci de votre participation !



Si vous voulez
poursuivre le débat....
Un site participatif
national à votre
disposition

